

Paris, le 25 mars 2014

## DEVENEZ LAURÉAT DE LA FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE !

### Appel à candidatures

Dix bourses, pour un montant total de 255 000 euros, seront attribuées cette année à de jeunes créateurs et professionnels de la culture et des médias. Ces derniers doivent présenter un projet original, en langue française, dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel, de la musique et du numérique<sup>1</sup>.

Décernées par des jurys prestigieux depuis 1990, ces bourses, par leur montant et la diversité des disciplines concernées, font de la Fondation Jean-Luc Lagardère l'un des premiers mécènes de la jeune création française. Elles offrent aux lauréats non seulement des moyens financiers pour aller au bout de leur projet, mais aussi un tremplin pour leur avenir professionnel.

Les candidats doivent avoir 30 ans au plus (35 ans au plus pour les bourses Libraire, Photographe et Scénariste TV) et une première expérience professionnelle réussie dans leur discipline.

Deux nouveautés sont à mentionner pour cette édition 2014. La bourse Musicien est scindée en deux catégories : la catégorie Musiques actuelles ; la catégorie Jazz et musique classique. Chacune de ces catégories est dotée de 12 500 €. Autre évolution, le règlement de la bourse Photographe permet désormais aux candidats de 35 ans au plus de postuler à cette bourse.

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la Fondation Jean-Luc Lagardère ([www.fondation-jeanlucagardere.com](http://www.fondation-jeanlucagardere.com)), et doivent être envoyés avant le **samedi 21 juin 2014**<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bourse Auteur de documentaire : 25 000 € ; bourse Auteur de film d'animation : 30 000 € ; bourse Créateur numérique : 25 000 € ; bourse Écrivain : 25 000 € ; bourse Journaliste de presse écrite : 10 000 € ; bourse Libraire : 30 000 € ; bourse Musicien, catégorie Musiques actuelles : 12 500 € ; bourse Musicien, catégorie Jazz et musique classique : 12 500 € ; bourse Photographe : 15 000 € ; bourse Producteur cinéma : 50 000 € ; bourse Scénariste TV : 20 000 €.

<sup>2</sup> Fondation Jean-Luc Lagardère – 42, rue Washington – Immeuble Monceau – 75408 Paris cedex 08.

#### Fondation Jean-Luc Lagardère

*Sous l'égide de la Fondation de France*

*Depuis 1989, la Fondation Jean-Luc Lagardère soutient et encourage le parcours de jeunes talents, en France et à l'international. Elle développe de nombreux programmes afin de promouvoir la diversité et favoriser la réussite. La Fondation Jean-Luc Lagardère est ainsi un acteur pleinement engagé dans les domaines de la culture, de la solidarité et du sport.*

[www.fondation-jeanlucagardere.com](http://www.fondation-jeanlucagardere.com)



Retrouvez-nous sur Facebook

[www.facebook.com/fondation.jeanlucagardere](https://www.facebook.com/fondation.jeanlucagardere)

#### Contact presse :

**Fondation Jean-Luc Lagardère – Quiterie Camus**

01 40 69 67 29 – 06 86 14 47 84 – [qcamus@lagardere.fr](mailto:qcamus@lagardere.fr)

42, rue Washington – Immeuble Monceau – 75408 Paris cedex 08

